

Lycéen·ne·s

Engagé·e·s !

La liste "Lycéen.ne.s engagé.e.s" propose une **alternative** aux organisations qui lui ont précédé car depuis trop longtemps le Conseil Supérieur de l'Éducation est méconnu de toutes et tous et **trop peu représentatif** de ce que les lycéennes et lycéens veulent et attendent. Cette instance est encore trop loin de la réalité des lycéens alors même qu'elle joue un rôle dans leur quotidien. **Face aux défis nouveaux**, liés à l'exigence de démocratie de transparence et de responsabilité, nous proposons une **alternative concrète** qui défendra la voix des lycéennes et des lycéens qu'ils se trouvent dans les territoires ultra-marins ou en métropole. **Nous proposons un renouveau de la démocratie lycéenne** face à un système de plus en plus éloigné de nos camarades de classe.



Nos engagements

❖ La transparence, le maître-mot de notre candidature

- Chaque fois que nous serons convoqués en réunion du CSE, nous vous en avertirons, ainsi que l'ordre du jour de cette présente réunion. Cet engagement, répondant au besoin de transparence, qui a été malmené tout au long de ces dernières années, se manifestera sous forme de compte-rendu mais aussi de "Lives" en fin de CSE afin que vous puissiez avoir connaissance de tout ce qui s'est passé lors de la réunion, et ce, le plus rapidement possible. Nous serons présents à chaque réunion du CSE pour porter la voix des lycéennes et lycéens.
- Nous serons des élus responsables, respectueux, respectueuses et représentatifs de nos électeurs et électrices.
- Nous mettons en place, par le biais d'une adresse mail (contact@lyceens.org), un espace où chaque lycéen et lycéenne de France pourra poser ses questions, ou nous exposer les problématiques de son territoire ou les projets auxquels il ou elle a pensé pour que nous puissions être leurs porte-paroles au CSE.
- Ensuite, par le biais de nos compte-rendus, nous ferons le lien entre le CSE et les lycéennes et lycéens en leur expliquant les réponses qui nous ont été données face à leurs problématiques. Nous permettrons une réponse personnalisée à chacune des questions ou interrogations soulevées. Nous mettrons en place un véritable observatoire de la démocratie lycéenne. Le désir de transparence est aujourd'hui extrêmement important. En conséquence, chacun de nos votes sera rendu public, puis nous y associerons, une explication de vote afin que chaque lycéenne et lycéen puisse en comprendre le sens.
- Consultation régulière des lycéens et lycéennes afin que tous puissent donner un avis que nous représenterons au CSE.

❖ Ne jamais avoir peur de la démocratie, puisque c'est elle seule, qui rétablira la confiance

- Nous nous engageons à ce que notre mandat puisse être révocable à tout moment, dès lors que 30% des élus de tous les CAVL (Conseil Académique à la Vie Lycéenne) demandent un référendum révocatoire, nous nous tâcherons de l'organiser.
- Lors de ce référendum, si plus de 50% des élus CAVL décident que nous devons démissionner, alors nous le ferons. En effet, nous affirmons que le contrôle de notre mandat puisse être permanent de la part de celles et ceux qui nous ont élus.

Revaloriser les instances lycéennes

❖ Conseil de Vie Lycéenne (CVL)

Renforcer le rôle des CVL dans les lycées pour que les lycéens et lycéennes deviennent réellement des acteurs de leur éducation et du lycée dans lequel ils vivent, évoluent et sont présents plusieurs heures par jour :

- Les CVL devront obligatoirement être réunis avant chaque réunion du Conseil d'Administration du lycée, cela existe déjà en théorie mais les académies et le ministère de l'éducation nationale devront veiller à sa stricte application.
- Les CVL deviendront des instances délibératives (non plus consultatives) ce qui permettra de réellement prendre au sérieux les décisions prises par les lycéen.ne.s élu.e.s démocratiquement sur les domaines de ses compétences. Nous nous positionnons pour la révocabilité des élus par le biais d'un référendum révocable revendiquant que les prérogatives du CVL soient étendues à toutes les questions de vie scolaire, d'organisation des cours et d'aménagements des locaux.
- Renforcement de la mise en place d'éco-délégué dans chaque lycée dans le cadre de la labellisation E3D. En effet, cela permettrait de dynamiser les démarches écologiques au sein de chaque lycée pour que ces derniers puissent entamer une démarche de développement durable dans l'optique de devenir des lycées écos responsables.

❖ Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)

- Comme les autres instances lycéennes, les CAVL devront disposer d'une co-présidence lycéenne.
- La liste "Lycéen.e.s engagé.e.s" propose que les représentants lycéens soient élus au scrutin direct, par tous les lycéens en même temps que les élus CVL, pour renforcer la légitimité démocratique de ces élus et permettre l'émergence encore plus facile de projet à l'échelle académique. Nous nous positionnons pour la révocabilité des élus par le biais d'un référendum révocatoire.
- La liste "Lycéen.e.s engagé.e.s" propose que les CAVL deviennent un espace de décision, mettant fin au caractère consultatif de cette instance.
- La liste "Lycéen.e.s engagé.e.s" propose que les CAVL aient des prérogatives sur toutes les décisions prises à l'échelle académique.

❖ Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL)

- La liste “Lycéen.e.s engagé.e.s” revendique le fait que les deux co-titulaires élus pour représenter leur académie puissent siéger en même temps lors de chaque réunion du CNVL (contrairement aux dispositions du décret actuel).
- La liste “Lycéen.e.s engagé.e.s” demande à ce qu’une co-présidence lycéenne soit assurée lors de chaque réunion du CNVL.
- La liste “Lycéen.e.s engagé.e.s” revendique l’introduction du suffrage direct pour élire les représentants au CNVL pour qu’ils gagnent en visibilité. Nous nous positionnons pour la révocabilité des élus par le biais d’un référendum révocatoire.
- La liste “Lycéen.e.s engagé.e.s” réclame le fait que le CNVL soit doté de compétences élargies et surtout devienne une instance délibérative.

❖ Conseil Supérieur de l’Education (CSE)

- La liste “Lycéen.ne.s engagé.e.s” propose d’augmenter le nombre d’élus lycéens et lycéennes de 4 à 10.
- La liste “Lycéenn.e.s engagé.e.s” revendique l’introduction du suffrage direct pour élire les représentants et représentantes au CSE pour qu’ils et elles gagnent en visibilité.
- Nous demandons à ce que cette instance redevienne un espace délibératif. Depuis des années, le CSE propose en effet, des amendements, des motions, qui même si ces déclarations sont votées ne vont pas plus loin que cela. Ceci revient donc à refuser les propositions légitimes des lycéennes et lycéens.

❖ Intégrer les lycéens et lycéennes dans toutes les instances

- Les lycéennes et lycéens, au-delà des instances lycéennes, ne sont que peu, voire pas du tout intégrés. Les instances de concertations et de décisions comme : les Conseils Départementaux de l’Éducation Nationale (CDEN), les Conseils Académiques de l’Éducation Nationale (CAEN) ne sont pas ouvertes aux lycéennes et lycéens pourtant principaux usagers du service public d’éducation et partie prenante de la communauté éducative.
- La liste “Lycéen.e.s engagé.e.s” propose l’intégration pure et simple des lycéennes et lycéens dans tous les processus de décisions

❖ Droits lycéens

- Les droits d'affichage, de réunion, d'associations ne sont que très peu connus et reconnus.
- La liste "Lycéen.e.s engagé.e.s" propose que les droits lycéens soient clairement définis par une charte lycéenne qui soit rédigée et pensée par des élus lycéens et affichée à l'entrée de chacun des établissements du secondaire. Il est fondamental que chacune et chacun ait conscience de ses droits et devoirs en tant que lycéenne et lycéen, sans quoi les inégalités entre les établissements et entre les élèves continueraient de se creuser.

❖ Engagement lycéens

La liste "Lycéen.e.s engagé.e.s" propose que le nombre d'heures de cours d'éducation civique soit augmenté à 1h par semaine. De plus, nous souhaitons intégrer aux programmes de cette matière l'existence et le rôle des instances lycéennes afin de leur permettre de gagner en visibilité et que plus de nos camarades y soient sensibilisés, ce qui permettra d'augmenter significativement la participation aux différents scrutins.

En outre, notre liste souhaite valoriser les ambassadeurs « non au harcèlement » dans nos lycées avec une réelle formation pour prévenir le harcèlement et l'empêcher

Un lycée qui permet l'égalité des chances par une nouvelle vision de l'éducation et de la pédagogie

❖ Une éducation gratuite

L'éducation doit offrir l'égalité des chances. Cependant, les inégalités sociales et scolaires, accentuées par des inégalités territoriales, constituent un frein à l'ascenseur social.

En ce sens, la liste "Lycéen.e.s engagé.e.s" propose des mesures visant à réduire ces inégalités en prônant une éducation gratuite et émancipatrice qui met en place les moyens nécessaires pour lutter au mieux contre l'échec scolaire.

❖ Une éducation qui favorise l'émancipation

Dans un monde qui prône le libre-arbitre, il nous paraît important de proposer aux lycéennes et lycéens des cours d'éducation populaire. Il est important pour nous de connaître l'importance d'un contre pouvoir ou encore de prendre conscience de notre capacité d'agir. Les lycéennes et lycéens doivent pouvoir s'émanciper, et l'école doit donner les outils nécessaires à cette émancipation.

De plus, nous souhaitons intégrer des cours d'EMC pour l'enseignement général, technologique et professionnel et ce dès la classe de seconde. Cet enseignement permettra de développer l'esprit critique de chacun.

❖ Accessibilité au lycée pour les personnes à mobilité réduite

La liste "lycéen.ne.s engagé.e.s" requiert une amélioration des dispositifs mis en place pour l'accessibilité au lycée des personnes à mobilité réduite. En effet ces dispositifs sont déjà censés être mis en place dans chaque lycée, cependant, il subsiste des lycées au sein desquels les personnes en situation de handicap moteur n'ont pas une pleine praticabilité des locaux.

Rémunération des stages afin de vivre décemment (75% du SMIC minimum) ainsi que le droit de cotiser pour sa future retraite.

❖ **Établir l'égalité du service public de l'Éducation hors de la métropole**

- De réels investissements dans les lycées des territoires ultra-marins et de Corse pour une qualité d'enseignements (matériels informatiques, structures sportives...)
- Développement d'un système de transport gratuit et efficace dans les territoires outre mer et en Corse
- Aménagements de lieux dans le but de pouvoir rassembler les lycéen.ne.s dans leur établissement scolaire pour qu'ils puissent se retrouver
- Problèmes au niveau des délais de rep de ParcoursSup. En conséquence, il faut développer des systèmes d'aides financières pour que les lycéen.ne.s d'Outre Mer et de Corse aient une entrée dans le supérieur de manière sereine.

❖ **Lutte efficace contre la marginalisation des lycées ruraux**

- Développer un système de transport gratuit et efficace dans les zones rurales afin de garantir une bonne desserte de ces zones et vers les grandes villes proches
- Permettre davantage de sorties scolaires et un accès facilité aux sites culturels pour les lycées ruraux (souvent éloignés de ces sites)

❖ **Accès facilité et totalement gratuit aux sites culturels**

(musées, sites archéologiques, expositions, sites UNESCO, cinémas, etc.)

Il est essentiel de garantir aux lycéennes et lycéens un libre accès à la culture, pierre angulaire de la liberté au sens le plus large du terme. La démocratisation de la culture est un enjeu important pour notre république. Avoir un libre accès libre et gratuit à la culture c'est finalement développer ses connaissances, apprendre ce qu'il s'est passé dans notre histoire et dans le monde, c'est aussi une question d'émancipation et nous permet de mieux percevoir les choses.

❖ **Gratuité des fournitures scolaires**

Le panier moyen pour la rentrée scolaire d'un lycéen ou d'une lycéenne rentrant au lycée, en seconde est de plusieurs centaines d'euros. L'allocation de rentrée scolaire ne permet pas en réalité de financer tous les coûts liés à l'éducation.

❖ **Gratuité des produits périodiques**

Il est essentiel que chaque personne menstruée ne rencontre pas de difficulté sur la question financière en lien avec ses menstruations, car cette précarité obstrue la pleine capacité d'apprentissage de chacun et est une grande source de stress . La liste "Lycéen.ne.s engagé.e.s" requiert la mise en place d'une boîte mettant à disposition des produits périodiques en libre service dans chaque lycée

❖ Une lutte efficace contre l'échec scolaire

- Mise en place d'un parrainage/marrainage par un.e professeur.e du lycée pour aider les lycéennes et les lycéens à comprendre et rattraper les cours pour chaque matière.
- Nous voulons réduire les inégalités entre les lycées. En effet, les inégalités territoriales sont très fortes entre nos lycées, surtout dans les lycées les plus éloignés des grandes villes. Les moyens sont moins importants et les internats laissent souvent à désirer. Cela entraîne une mauvaise réputation des lycées. De plus, toutes les options existantes ne sont pas proposées dans les lycées ruraux. Les lycéens et les lycéennes sont alors contraints d'aller dans un lycée encore un peu plus loin de leur habitat afin d'avoir un enseignement qui leur correspond. **Pour régler ce problème il faut absolument permettre aux lycées de proposer toutes les options existantes ainsi que d'avoir le même nombre de professeurs agrégés dans chaque lycée.**

❖ Orientation

Mise en place dans les DHG (dotation horaires globales) d'une heure par semaine pour réfléchir sur son orientation personnelle.

❖ Numérique

Moratoire quant à l'utilisation du numérique : avoir une analyse complète sur l'impact écologique du numérique (quant à sa fabrication, aux datas centers....)

❖ Pédagogie

Favoriser une nouvelle pédagogie afin de rendre au maximum les lycéennes et lycéens actifs et actives par rapport à l'enseignement. Ainsi par cette pédagogie qui favorise une attitude active des élèves, nos camarades de classe se sentiront plus motivés et engagés dans l'acquisition mais également l'appropriation des apprentissages qui leur sont nécessaires et ce, de manière plus autonome.

❖ Filières professionnelles et technologiques.

Rémunération des stages afin de vivre décemment (75% du SMIC minimum) ainsi que le droit de cotiser pour sa future retraite.

❖ L'éducation contre les discriminations

Intégrer une thématique autour des discriminations dans le programme d'EMC pour lutter contre le racisme, la LGBTQIAP+ phobies, la xénophobie, etc...